

UEPA 2004

**Diplômes et insertion des jeunes actifs occupés sur
le marché du travail à Bamako et à Cotonou**

**COMMUNICATION PROPOSEE PAR
M. Siriki Zanga COULIBALY Tingana
Expert en Analyse de la Pauvreté
AFRISTAT**

31 JUILLET 2003

BAMAKO - MALI

SOMMAIRE

Titre : Diplôme et insertion des jeunes actifs occupés sur le marché du travail à Bamako et à Cotonou

Résumé	iii
Introduction	1
I. Tendances générales des indicateurs du marché du travail par rapport à la situation des jeunes	2
<i>La situation des jeunes en général</i>	2
<i>Les jeunes et le chômage</i>	2
<i>Diplôme et chances d'accès à l'emploi</i>	3
<i>La situation des jeunes actifs occupés</i>	4
<i>Profil éducatif des jeunes actifs occupés</i>	4
<i>Profil socioprofessionnel des jeunes actifs occupés</i>	5
II. Approches socioprofessionnelles de l'insertion des jeunes en milieu urbain	7
<i>Le diplôme des jeunes est-il valorisé sur le marché du travail ?</i>	7
<i>Diplôme et qualification des jeunes actifs occupés</i>	7
<i>Influence du diplôme sur l'insertion des jeunes</i>	9
<i>Influence du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes</i>	10
<i>Les principaux enseignements par rapport à la détention du diplôme</i>	12
III. Approche socio-économique de l'insertion des jeunes	13
IV. Les principaux enseignements	15
Conclusion	15
Annexes méthodologiques et bibliographie	17
Annexes statistiques	19

Résumé

De plus en plus, les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail favorisent une relative désaffection pour l'école. L'école semble ne plus apparaître comme la panacée pour réussir dans la vie et l'on pourrait bien s'en passer surtout avec le développement actuel des activités et des emplois informels. Le présent article tente de répondre à ce point de vue en discriminant les jeunes actifs occupés en fonction du niveau de diplôme obtenu. Il conclut finalement que l'importance et le rôle du diplôme restent très manifestes dans les activités relativement bien organisées et hiérarchisées et que la hiérarchie du diplôme semble bien correspondre, dans les activités formelles, à une certaine hiérarchie des emplois occupés. Toutefois, l'article ne permet pas de répondre si la hiérarchie des emplois correspond bien à une certaine hiérarchie des revenus. Il est donc difficile de se prononcer si l'école est déterminante pour bien vivre. Une conclusion très importante est cependant que la rationalité du diplôme s'accommode mal de la logique et des impératifs des activités insuffisamment structurées. En conséquence et malgré l'impossibilité d'examiner l'adéquation entre l'emploi et le niveau de revenu perçu, la modernisation tendancielle de nos économies va certainement ouvrir le champ à une valorisation croissante des diplômes. Cette conclusion reste valable en dépit des réalités économiques différentes que connaissent les deux capitales. Les jeunes n'ont donc pas intérêt à négliger l'école.

Introduction

Les économies des pays de l'Afrique subsaharienne connaissent ces vingt dernières années des difficultés liées à leur enlisement dans des crises socio-économiques persistantes. Malheureusement, les populations, elles continuent de s'accroître alors que les conditions d'accès au marché du travail deviennent de plus en plus contraignantes. Dans ce contexte, la situation sur le marché du travail en milieu urbain devient assez difficile aussi bien pour des jeunes (population des 15 à 34 ans) déjà en activité que pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail tendent à ouvrir une brèche sur l'idée que l'école ou la connaissance est de moins en moins une panacée pour « *réussir dans la vie* ». Le présent papier veut tenter d'apporter un éclairage sur ce point de vue en examinant la situation des jeunes déjà sur le marché du travail. Il s'agira d'aborder la question en se basant sur une série de données (en 1996 et en 2001) de deux grandes villes africaines (Bamako au Mali et Cotonou au Bénin). Ces analyses seront conduites sous deux angles, à savoir :

1. l'examen des conditions d'insertion des jeunes sur le marché du travail par rapport au niveau du diplôme obtenu : Il s'agira de mettre en évidence les conditions d'emploi de ces jeunes par rapport à leur formation de base (examen de l'adéquation formation-emploi, des facteurs influençant leur accès au marché du travail, etc.) et d'apprécier globalement la mesure dans laquelle le diplôme est valorisé sur le marché du travail en dégagant les tendances fortes ;
2. l'examen de la part des variations imputables à divers facteurs bien identifiés sur l'évolution du nombre de jeunes actifs occupés sur le marché du travail. L'examen de l'insertion des jeunes distinguera ainsi quatre catégories d'actifs selon le diplôme obtenu (sans diplôme, bas diplôme, diplôme intermédiaire et haut diplôme). Pour chacune de ces catégories, la caractérisation de l'effet propre des facteurs d'influence identifiés va guider les enseignements à tirer pour les jeunes par rapport à leur attitude vis à vis de la problématique du couple (école, insertion sur le marché du travail).

Dans le contexte actuel de restriction de l'offre d'emploi et de concurrence vive, pour accéder à un emploi, le diplôme devrait permettre à son détenteur de se distinguer des autres candidats moins bien formés. De ce point de vue, le diplôme devrait donc jouer un triple rôle : diminuer le risque de chômage, faciliter l'accès aux emplois les plus qualifiés et favoriser l'accès aux emplois les mieux rémunérés. La problématique de fonds que se propose d'aborder le présent papier est de valider la pertinence du rôle du diplôme malgré la structure actuelle de nos économies africaines, fortement informelles. Cet article vise à mettre en évidence si les spécificités d'insertion des jeunes sont propres à chacun des groupes constitués par la détention d'un type donné de diplôme ou s'il est possible de généraliser systématiquement le phénomène.

Pour répondre à ces préoccupations, le développement de l'article a été structuré en quatre parties : la première abordera brièvement les tendances générales du marché du travail par rapport à la situation des jeunes urbains (actifs ou non). La deuxième partie sera focalisée sur l'examen des facteurs socioprofessionnels influençant l'insertion des jeunes actifs occupés. La troisième partie quant à elle, s'attachera à évaluer l'effet propre de certains facteurs socio-économiques sur le taux d'activité des jeunes en les distinguant selon le type de diplôme détenu. Enfin, la quatrième partie, tout en apportant une réponse au rôle et à

l'importance actuelle du diplôme par rapport à l'insertion des jeunes sur le marché du travail, résumera les principaux enseignements à tirer.

I. Tendances générales des indicateurs du marché du travail par rapport à la situation des jeunes

La situation des jeunes en général

Il s'agit ici d'examiner rapidement les caractéristiques générales de la situation des jeunes qu'ils soient ou non sur le marché du travail. A cette fin, on abordera d'abord une brève analyse de l'ensemble des jeunes avant de se focaliser sur le groupe particulier des jeunes actifs occupés. Quelques précisions sur la situation que connaissent les jeunes en général par rapport au chômage méritent d'abord d'être présentées.

Les jeunes et le chômage

La population des jeunes de 15 à 34 ans représentent à Bamako 38% de la population totale et 55% de la population active en 1996 contre respectivement 34% et 53% en 2001. A Cotonou, les évaluations donnent respectivement 39% et 62% en 1996 contre 41% et 58% en 2001. Les jeunes représentent donc une bonne frange de la population et constituent le gros des chômeurs identifiés dans chacune des villes étudiées : à Bamako, ils représentent 86 et 78% respectivement en 1996 et en 2001. A Cotonou, ces valeurs sont évaluées respectivement à 79 et 73%. Ces jeunes composent dans plus de la moitié des actifs occupés.

L'examen de la situation des jeunes invite à distinguer ceux qui sont à la recherche d'un emploi (les chômeurs) de ceux qui en ont déjà un. Le concept de chômage est entendu au sens du BIT. D'autre part, la classification des diplômes sur laquelle se fonde les analyses est telle que définie dans l'encadré 1 ci-après.

Encadré 1 : Classification des diplômes détenus par les jeunes

Typologie des diplômes	Bamako/Cotonou en 1996	2001	
		Bamako	Cotonou
Sans diplôme	Aucun diplôme	Aucun diplôme	
Bas diplômes	CEPE, BEPC, CAP	CEP, DEF, CAP, BT	CEPE, BEPC, CAP, BEP
Diplômes intermédiaires	BAC, DEUG, BEP, BTS	BAC, DEUG, BTS, DUTS	BAC, DTI, DUEL, DUT, BTS, DEUG
Hauts diplômes	Licence, Maîtrise, DEA, Doctorat, Diplômes des grandes écoles, autres diplômes	Licence et au delà, autres diplômes	Licence et au delà, Autres diplômes

Les données exploitées montrent que globalement le taux de chômage dans le groupe des jeunes de 15 à 34 ans est passé de 24,8% en 1996 à 13,6% en 2001 à Bamako contre respectivement 9,4% et 8,5% à Cotonou. A l'évidence le chômage concerne moins les jeunes à Cotonou qu'à Bamako.

En discriminant selon le niveau du diplôme, on constate que la proportion de chômeurs dans le groupe des jeunes bénéficiant de hauts diplômes est en moyenne deux fois plus importante que celle évaluée dans le groupe des jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme. En

effet, à Bamako, le taux de chômage dans le groupe des jeunes n'ayant aucun diplôme était estimé à 17,3% en 1996 contre 8,9% en 2001. Dans le groupe des jeunes bénéficiant de hauts diplômes, les taux ont été évalués respectivement à 27,5% et 21,2%.

La situation à Cotonou est similaire mais l'ampleur du phénomène est moins marquée : 7,5% des chômeurs ne bénéficiaient d'aucun diplôme en 1996 contre 4,1% en 2001. Au niveau des jeunes justifiant de hauts diplômes, le taux de chômage passe respectivement sur la période de 15,0% à 13,0%.

Tableau 1 : Evolution du taux de chômage (en %) selon le niveau du diplôme obtenu

Niveau du diplôme / indicateurs	Bamako		Cotonou	
	1996	2001	1996	2001
Sans diplôme	17,3 (28,8)	8,9 (23,9)	7,5 (38,7)	4,1 (23,0)
Bas diplôme	28,9 (54,6)	16,2 (66,0)	11,3 (59,2)	9,1 (46,3)
Diplôme intermédiaire	40,7 (11,1)	10,5 (3,4)	0,0 (0,0)	43,0 (22,7)
Haut diplôme	27,5 (5,5)	21,2 (6,7)	15,0 (2,1)	13,0 (8,0)
Ensemble	24,8 (100,0)	13,6 (100,0)	9,4 (100,0)	8,5 (100,0)
<u>Intensité du lien diplôme et chance d'accès à l'emploi :</u>				
V de Cramer	0,147	0,090	0,072	0,271
Lambda asymétrique (Chances d'accès à l'emploi Diplôme)	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Nota : 1. Données en italique gras entre parenthèses correspondent à la contribution (en %) de chaque type de diplôme au chômage total

2. **Lecture** : Le fait que le pouvoir prédictif du diplôme sur les chances à l'emploi soit nul traduit une indépendance totale entre ces deux variables.

L'examen de la contribution de chaque catégorie de diplôme au chômage total laisse penser que les importants écarts du taux de chômage constatés au niveau des diplômes intermédiaires sont imputables à un effet d'échantillonnage entre 1996 et 2001 aussi bien à Bamako qu'à Cotonou.

Diplôme et chances d'accès à l'emploi

Ces écarts très marqués dans le temps entre le groupe des jeunes faiblement diplômés et celui des jeunes plus ou moins diplômés fondent bien l'idée du chômage des jeunes diplômés et invite à examiner au niveau des jeunes, l'intensité du lien entre le diplôme obtenu et les chances d'accès à l'emploi. Des indicateurs statistiques permettent de répondre à cette préoccupation. Il suffit pour cela, de croiser le type de diplôme obtenu avec le statut dans l'activité (actif occupé ou chômeur) et d'examiner le V de Cramer¹. L'évaluation fournie par le V de Cramer à partir des données utilisées (cf. Tableau 1) montre que le lien entre le diplôme obtenu et les chances d'accéder à l'emploi est relativement faible aussi bien à Bamako (14,7% en 1996 contre seulement 9% en 2001) qu'à Cotonou (7,2% en 1996 contre 27,2% en 2001). Toutefois, dans ces deux capitales, l'obtention d'un diplôme par les jeunes semble obéir dans le temps, à deux logiques bien différentes : à Bamako, entre 1996 et 2001, l'intensité du lien entre ces deux grandeurs connaît une nette réduction en passant de 15% à 9%. On peut donc penser que cette évolution traduit que l'obtention d'un diplôme présage de moins en moins la garantie d'accéder à un emploi. Au contraire à Cotonou, la valeur du V de Cramer est passée de 7%

¹ Il s'agit d'un indicateur statistique dérivé de la statistique du Chi2 qui mesure l'intensité d'une liaison fonctionnelle entre deux variables. On a $0 \leq V \leq 1$. $V=0$ si et seulement si il y a une situation d'indépendance. $V=1$ si et seulement si il existe une liaison fonctionnelle entre les deux variables.

en 1996 à 27% en 2001. On pourrait interpréter cette évolution comme le fait que dans cette ville, l'obtention d'un diplôme favorise relativement plus l'accès à un emploi.

Par ailleurs, l'examen du pouvoir prédictif du diplôme obtenu sur la situation dans l'emploi (chômeur ou actif occupé) illustre une situation d'indépendance totale entre les deux variables. En d'autres termes, l'obtention d'un diplôme donné ne prédétermine pas l'importance des chances d'accès à un emploi (ou au risque de chômage) pour les jeunes aussi bien à Bamako qu'à Cotonou.

La situation des jeunes actifs occupés

Profil éducatif des jeunes actifs occupés

A Bamako comme à Cotonou, la structure de la répartition des jeunes actifs occupés selon le niveau du diplôme obtenu n'a pas significativement changé : le groupe de jeunes n'ayant aucun diplôme et ceux justifiant de bas niveau de diplôme, représentent ensemble plus de 90% de la population totale des jeunes (avec presque autant de jeunes sans diplôme que de jeunes justifiant de bas diplôme) du total des jeunes actifs occupés. Une nuance distingue toutefois les deux capitales entre 1996 et 2001 par rapport à ce profil : A Bamako, on constate un accroissement de la part relative des non qualifiés au détriment des plus qualifiés. En effet, la proportion de jeunes bénéficiant d'un diplôme intermédiaire ou d'un haut diplôme est passée de 9,2% en 1996 à 8,4% en 2001. A Cotonou, c'est plutôt la tendance contraire : la proportion de jeunes plus ou moins qualifiés est passée de 1,5% en 1996 à 7,7% en 2001.

Tableau 2 : Répartition des jeunes actifs occupés selon le type de diplôme obtenu et l'âge moyen

Lieux	Années	Libellés	Sans diplôme	Bas diplôme	Diplôme intermédiaire	Haut diplôme	Ensemble
Bamako	1996	Effectif en %	45,7	45,1	5,0	5,2	100,0
		Age moyen	24,9	27,6	29,7	30,5	26,1
	2001	Effectif en %	38,3	53,3	4,5	3,9	100,0
		Age moyen	25,9	24,8	27,8	29,6	25,3
Cotonou	1996	Effectif en %	49,0	49,5	0,3	1,2	100,0
		Age moyen	23,7	26,9	33,2	30,2	24,9
	2001	Effectif en %	49,3	43,0	2,8	4,9	100,0
		Age moyen	24,1	26,5	27,5	29,6	25,3

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Du point de vue de l'âge, les tendances suivantes se dégagent à la fois à Bamako et à Cotonou :

- L'âge moyen des jeunes actifs occupés ne bénéficiant d'aucun diplôme, quelle que soit l'année considérée, reste plus faible que celui des autres actifs justifiant d'un diplôme donné. Cela traduit une certaine précocité de l'accès sur le marché du travail de cette catégorie de jeunes, principalement du fait de leur disponibilité ;
- L'âge moyen des jeunes actifs disposant d'un type donné de diplôme connaît une baisse notable entre 1996 et 2001 (de 6% en moyenne à Bamako et de 7% en moyenne à Cotonou). Par contre, l'âge moyen des jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme semble avoir augmenté entre 1996 et 2001. Ce léger vieillissement est de l'ordre de 4% en moyenne à Bamako et de 2% à Cotonou. Ce constat pourrait s'expliquer par deux

principales raisons : soit qu'entre 1996 et 2001 des actions ont été entreprises par les autorités des deux Etats concernées pour lutter contre le travail des adolescents, soit enfin que les conditions d'accès au marché du travail deviennent de plus en plus contraignantes pour les plus jeunes (législation du travail, difficultés d'ordre matériel des jeunes pour accéder au marché du travail, peu d'intérêt manifesté de plus en plus par les employeurs pour cette catégorie du fait de leur faible productivité, etc.).

Ces tendances présupposent donc une certaine dépendance entre la structure par âge dans la population des jeunes actifs occupés avec le taux d'activité. Nous examinerons plus loin l'ampleur de l'interaction entre ces deux variables.

Profil socioprofessionnel des jeunes actifs occupés

Du point de vue des secteurs d'activité, les cinq premiers accueillant en moyenne le plus de jeunes actifs sont dans l'ordre à Bamako «*Commerce de détail*», «*Activités de fabrication*», «*Autres activités de services collectifs et personnels*», «*Transport, entreposage et communication*» et «*Commerce de pièces de véhicules et réparations*». Ce groupe de branches accueille en moyenne 71% de l'effectif total des jeunes actifs. A Cotonou, 75,3% des jeunes actifs occupés travaillent en général dans cet ordre, dans les branches suivantes «*Activités de fabrication*», «*Commerce de détail*», «*Autres activités des services collectifs et personnels*», «*Transport, entreposage et communication*» et «*Activités immobilières, location et activités de services aux entreprises*».

Tableau 3 : Profil de la répartition des jeunes actifs occupés selon la branche d'activité

Branches	Bamako		Cotonou	
	1996	2001	1996	2001
1. Agriculture, chasse, sylviculture	1,6	0,8	1,2	0,3
2. Pêche	0,1	0,1	0,8	0,3
3. Activités extractives	3,7	0,1	0,4	0,1
4. Activités de fabrication	20,8	15,8	29,7	20,4
5. Production, distribution électrique, gaz, eau	0,9	0,6	1,2	0,3
6. Activités de construction	0,0	7,3	0,0	5,1
7. Commerce de pièces de véhicules et réparations	7,5	5,3	8,0	6,2
8. Commerce de gros et activités de service de gros	4,1	4,1	4,1	2,0
9. Commerce de détail	24,8	34,1	16,9	22,3
10. Hôtels et restaurants	1,6	1,1	1,7	3,6
11. Transport, entreposage et communication	9,9	4,8	9,8	9,1
12. Activités d'intermédiations financières	0,8	0,4	0,1	0,3
13. Activités immobilières, location et activités de services aux entreprises	2,1	1,5	3,8	3,7
14. Activités des administrations publique, de défense et de sécurité sociale	5,6	4,6	1,0	3,6
15. Education	4,8	4,1	5,2	2,4
16. Santé et actions sociales	1,3	2,1	1,9	1,8
17. Autres activités des services collectifs et personnels	7,3	11,2	10,6	17,5
18. Activités des ménages employeurs de personnels domestiques	3,0	1,9	3,1	1,0
19. Activités des organisations internationales et organismes extra-territoriaux	0,1	0,1	0,5	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Du point de vue du profil socioprofessionnel, les emplois occupés par les jeunes sont très semblables dans les deux capitales dans le temps : dans le groupe des salariés (33,6% en moyenne à Bamako contre 22,1% à Cotonou), on constate une prédominance des employés qualifiés et une faible proportion de cadres supérieurs. Dans ce premier groupe, en moyenne à Bamako, un actif sur trois est cadre (supérieur ou moyen) contre un peu moins

de un actif sur cinq à Cotonou. Dans le groupe des employés non salariés (en moyenne 66,4% à Bamako sur les années considérées et 77,9% à Cotonou), les travailleurs à leur propre compte sont très majoritaires et représentent en moyenne 66,4% de l'effectif de ce groupe à Bamako contre 51,2% à Cotonou.

Tableau 4 : Profil de la répartition des jeunes actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégories socio-professionnelles	Bamako		Cotonou	
	1996	2001	1996	2001
Salariés :				
Personnel de direction	2,1	6,5	1,3	5,6
Cadres supérieurs	3,8	2,1	0,4	1,7
Cadres moyens	8,4	8,2	2,5	4,0
Employés qualifiés	21,0	7,2	12,6	8,1
Manœuvres	2,5	5,3	4,6	3,5
Non salariés :				
Patrons	5,2	4,6	5,4	6,0
Travailleurs pour compte propre	36,1	52,2	35,1	44,6
Apprentis	13,2	8,6	31,8	22,4
Aide familial	7,7	5,3	6,3	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Les trois types d'emplois qui semblent occuper le plus grand nombre de jeunes actifs aussi bien à Bamako (69% des jeunes) qu'à Cotonou (77% des jeunes), sont le fait de travailler soit à son propre compte, soit comme employé qualifié, soit encore comme apprenti. Cette description ne restituant pas clairement la situation des non salariés, nous examinerons plus loin leur profil par rapport au diplôme qu'ils détiennent.

On observe en moyenne que plus de 97% des jeunes actifs non salariés bénéficient au plus d'un bas diplôme (dont 55% sont sans diplôme). Par rapport à l'emploi occupé, il ressort que plus de 84% exercent soit comme travailleurs à leur propre compte, soit comme apprentis. La majorité (70%) des jeunes actifs occupés non salariés exercent comme travailleurs à leur propre compte.

Tableau 5: Répartition des jeunes actifs non salariés selon diplôme détenu et l'emploi occupé

Variables	Modalités de variables d'intérêt	Bamako		Cotonou	
		1996	2001	1996	2001
Diplôme	Sans diplôme	58,2	44,2	53,7	56,3
	Bas diplôme	37,8	51,4	45,4	41,8
	Diplôme intermédiaire	2,0	3,0	*	1,2
	Haut diplôme	2,0	1,4	0,9	0,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi occupé	Patrons	8,3	6,5	6,9	7,8
	Comptes propre	58,1	73,9	44,6	57,9
	Apprentis	21,2	12,2	40,4	29,1
	Aide familial	12,4	7,4	8,1	5,2
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source des données : Données Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

II. Approches socioprofessionnelles de l'insertion des jeunes en milieu urbain

Le diplôme des jeunes est-il valorisé sur le marché du travail ?

Diplôme et qualification des jeunes actifs occupés

Examinons à présent la situation dans l'emploi des jeunes actifs occupés avant d'examiner l'adéquation entre le diplôme obtenu et l'emploi occupé.

Le tableau 6 met en évidence une baisse tendancielle du taux d'activité chez les jeunes actifs bénéficiant de haut diplôme aussi bien à Bamako qu'à Cotonou. Les taux d'activité dans le groupe des jeunes ne bénéficiant d'aucun diplôme semblent au contraire s'améliorer dans le temps. En tout état de cause, la disponibilité de ces jeunes et leur accord pour exercer un type donné d'emploi quel qu'il soit, facilitent leur accès à un emploi. Par rapport aux jeunes ayant obtenu d'autres types de diplômes, les évolutions dans le temps semblent diverger d'une ville à l'autre : à Bamako, au niveau des bas diplômes, les taux d'activité s'améliorent de 8,4 points entre 1996 et 2001 alors qu'à Cotonou ils se dégradent de 8,6 points. Dans le groupe des détenteurs de diplômes de niveau intermédiaires, on note respectivement une amélioration de 0,7 points à Bamako et une détérioration de 11,6 points à Cotonou sur la même période. Ces évolutions des taux d'activité pourraient susciter dans l'esprit de certains individus un certain désintérêt par rapport à l'importance et au rôle de l'école pour s'insérer sur le marché du travail.

Tableau 6 : Evolution des taux d'activité selon le niveau du diplôme obtenu

Diplôme	Bamako		Cotonou	
	1996	2001	1996	2001
Sans diplôme	37,0	55,7	67,1	80,1
Bas diplôme	23,8	32,2	49,7	41,1
Diplôme intermédiaire	25,2	25,9	31,8	20,3
Haut diplôme	69,4	50,4	57,5	51,3
Ensemble	29,7	38,5	57,0	52,7

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Pour se fixer des repères d'appréciation sur la question, on pourrait analyser les chances d'insertion sur le marché du travail d'une population vieillissante de jeunes actifs ne bénéficiant d'aucun diplôme par rapport à une population de plus en plus jeune et qualifiée. Dans ce cadre, on examinera l'intensité du lien entre le diplôme obtenu et la qualification (cf. Annexe 2.3). Mais rappelons que **cette analyse n'est valable que pour les seuls actifs salariés** au niveau desquels la présomption d'une telle adéquation (entre formation et emploi occupé) peut-être interprétée plus facilement. Dans le groupe des individus non salariés, il est peu évident de caractériser à partir d'une telle analyse ce phénomène. L'hypothèse avancée pour examiner l'intensité du lien entre le diplôme et la qualification considère que la catégorie socioprofessionnelle reflète plus ou moins la qualification pour l'emploi occupé. Il ressort ainsi qu'à Bamako et à Cotonou, aussi bien en 1996 qu'en 2001, le diplôme détermine dans 43 à 47% des cas, la catégorie socioprofessionnelle des jeunes. De légères nuances existent toutefois entre les deux villes : à Bamako, ce lien est de plus en plus fort en passant de 43% en 1996 à 47% en 2001. A Cotonou au contraire, l'intensité de ce lien n'a pas significativement changé entre 1996 et 2001 en se maintenant autour de 43%.

D'autre part, l'examen de l'adéquation entre diplôme et qualification permet d'avoir un autre éclairage avec l'analyse des taux de classement atypique dans l'emploi, autrement

dit, des taux de déclassement et de surclassement. La mesure du déclassement qui a été retenue suppose de pouvoir définir dans quel cas la formation initiale correspond ou non à la qualification requise pour l'emploi occupé, c'est-à-dire dans quel cas la relation formation-emploi occupé peut-être considérée comme "normale" (cf. Note technique en Annexe 1).

Pour mesurer statistiquement les classements atypiques, on a analysé les écarts entre les effectifs observés et ceux fournis dans le cadre théorique d'une situation d'indépendance (au sens du chi-deux). Ce choix a été guidé par un souci de comparabilité des résultats entre les données fournies par l'enquête sur les dépenses des ménages UEMOA 1996 et ceux de l'enquête 1.2.3 de 2001, les bases méthodologiques de ces deux opérations étant assez comparables. On établit ainsi un tableau de contingence en croisant le type de diplôme obtenu avec la catégorie socioprofessionnelle (csp) pour une année considérée pour les seuls actifs occupés qui sont salariés. On examine à partir de ce tableau, la norme statistique de la période considérée et il est alors possible d'identifier à partir de cette norme, les personnes "sur-diplômées" ou "sous-diplômées" par rapport au type d'emploi occupé, c'est-à-dire respectivement en situation de déclassement ou de surclassement. Les différentes situations d'inadéquation entre formation initiale et emploi occupé sont ainsi traduites dans le taux de classement atypique (déclassement ou surclassement). Il ressort à Bamako comme à Cotonou, aussi bien en 1996 qu'en 2001, que les taux de classement atypique sont les plus faibles d'abord au niveau des cadres supérieurs, ensuite au niveau des cadres moyens puis des employés qualifiés. Par contre, c'est au niveau des manœuvres et des personnels de direction que l'on constate les plus forts taux de classements atypiques.

De façon générale, les taux de classements atypiques varient entre 13 et 20%², autrement dit, dans 80 à 87% des cas, il y a une certaine correspondance entre le diplôme obtenu et l'emploi occupé : les jeunes justifiant de bas niveau de diplôme occuperaient le plus souvent des emplois peu qualifiés et la minorité de jeunes hautement diplômés serait la mieux positionnée pour les emplois les plus qualifiés. Malheureusement, les informations disponibles dans l'enquête de 1996 ne permettent pas de se prononcer sur les revenus de chacune des catégories socioprofessionnelles. Il n'est donc pas possible d'examiner si la hiérarchie des diplômes suit celle des emplois occupés (csp) et eux mêmes, celle des revenus. Nous n'aborderons donc pas cette importante question qui aurait permis d'avoir un autre éclairage sur l'adéquation entre diplôme et niveau de revenu.

D'autre part, le type de classement atypique modal semble être le surclassement. Cette situation pourrait s'expliquer par l'absence d'une main d'œuvre de jeunes qualifiés sur le marché du travail. Ils sont donc recrutés pour occuper des postes plus élevés que ne le permet leur niveau réel à défaut de trouver sur le marché des profils plus adéquats. De façon particulière, les jeunes de Bamako et ceux de Cotonou connaissent des réalités quelques peu différentes : en 2001, 54% des jeunes de Bamako exercent comme personnels de direction alors même qu'ils bénéficient d'un niveau de formation plus faible pour occuper cet emploi. Au contraire, la même année à Cotonou, ce sont 39% de jeunes qui exercent comme manœuvres alors même qu'ils bénéficient d'un niveau de formation qui les prédisposent à un meilleur emploi. Ces deux situations caractérisent certainement des réalités bien différentes : une relative ouverture du marché du travail pour des postes dont ne peuvent profiter la majorité des jeunes de Bamako à cause de leur faible niveau de

² La valeur observée en 1996 au niveau des cadres supérieurs à Cotonou semble résulter d'un effet d'échantillonnage, du moins c'est ce que laisse supposer la tendance en 2001 et les évolutions à Bamako.

qualification. A Cotonou, on serait tenter de parler d'une certaine restriction de l'offre de travail à laquelle se butent des jeunes relativement diplômés.

Au total, il est clair que le diplôme n'explique pas à lui seul les chances d'accès des jeunes au marché du travail. L'intensité du lien entre diplôme et emploi occupé par les jeunes salariés, relativement faible doit être ainsi comprise. C'est pourquoi, on abordera dans les sections suivantes, l'examen des facteurs influençant l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Influence du diplôme sur l'insertion des jeunes

Il faut d'abord s'accorder sur le sens qu'on donne au concept d'insertion sur le marché du travail. Il renvoie à l'accès à un emploi et salarié. Bien s'insérer, dans ce sens, c'est donc exercer un emploi qui plus est salarié. Le statut salarial dans l'emploi a donc été retenu comme proxy pour approcher la précarité dans l'emploi. Il n'était pas possible autrement d'étudier la précarité dans l'emploi d'autant que les données de l'enquête UEMOA 1996 n'apportaient pas d'autres informations pertinentes pour apprécier cette réalité. En tout état de cause, ce choix a l'avantage de permettre, sur les mêmes bases, une comparaison des résultats fournis par les deux enquêtes.

Encadré 2 : Classification des facteurs d'influence sur l'insertion

Facteurs favorisant l'insertion : On observe simultanément dans cette catégorie que la proportion d'actifs occupés est relativement forte (supérieure ou égale à 5%) tout comme la proportion d'actifs qui sont salariés	Facteur sélectif favorisant l'insertion : Idem que la catégorie " <i>facteurs favorisant l'insertion</i> " avec toutefois la nuance que la proportion d'actifs occupés est inférieure à 5%
Facteur favorisant l'accès à un emploi : Cette catégorie de facteurs procure un avantage relatif pour l'accès à un emploi (forte proportion d'actifs occupés) mais pas pour des conditions salariales moins précaires (forte proportion d'actifs occupés qui sont non salariés).	Facteurs exposant au chômage ou à un emploi précaire : Cette catégorie correspond aux facteurs impliquant à la fois un accès relativement moins bon à des conditions salariales stables (forte proportion d'actifs non salariés) en plus de ne pas accueillir beaucoup d'actifs (faible proportion d'actifs occupés).

La classification ainsi retenue des facteurs d'influence met en évidence l'impact du diplôme sur l'insertion des jeunes (cf. Annexe 2.2). L'analyse des données de 1996 et de 2001 permet de dégager les tendances fortes suivantes à la fois à Bamako et à Cotonou :

- aucun type donné de diplôme ne favorise systématiquement l'insertion des jeunes actifs sur le marché du travail ;
- l'obtention d'un diplôme intermédiaire ou d'un haut diplôme constitue un facteur favorisant une insertion sélective des jeunes sur le marché du travail ;
- les jeunes qui justifient d'un faible niveau d'instruction ont relativement plus de chances d'accéder à des emplois sans garantie aucune des conditions d'exercice de cet emploi ;
- les jeunes les plus exposés au chômage ou à l'exercice d'un emploi précaire, restent majoritairement ceux qui ne bénéficiant d'aucun niveau de formation ou de diplôme.

Ces tendances, aussi intéressantes soient-elles pour valoriser l'importance et le rôle du diplôme, appellent une autre interrogation : la mesure dans laquelle le diplôme pourrait déterminer le statut salarial des jeunes actifs. L'évaluation faite situe l'intensité du lien entre ces deux variables dans une fourchette de 19 à 44%. Le diplôme déterminerait ainsi dans cette proportion le statut salarial des jeunes actifs occupés. Toutefois de légères nuances apparaissent entre Bamako et Cotonou : ce lien est de moins en moins fort à Bamako (en passant de 36,2% en 1996 à 27,2% en 2001) et de plus en plus fort à Cotonou (18,7% en 1996 contre 43,5% en 2001). L'examen du pouvoir prédictif du diplôme sur le statut salarial aboutit aux mêmes conclusions dans chacune des villes.

Ainsi, l'influence du diplôme, toutes choses étant égales par ailleurs, sur le statut salarial des jeunes actifs occupés, reste donc relativement importante. La difficulté de pousser plus loin les investigations en quantifiant l'impact des autres facteurs (notamment structurels ou sectoriels) invitent toutefois à modérer cet effet. Par contre, il est possible d'examiner dans quelle mesure le secteur ou la branche d'activité affecte l'insertion des jeunes actifs.

Influence du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes

A un niveau plus agrégé, les deux enquêtes ont utilisé la même nomenclature d'activité. Il était donc facile d'opérer directement cette analyse. Il s'agit ici, d'examiner après coup, dans quelle mesure le secteur d'activité influence l'insertion des jeunes en discriminant les principaux facteurs (cf. Annexe 2.4). Les principales tendances (résultats validés aussi bien en 1996 qu'en 2001 dans les deux villes) qui se dégagent sont les suivantes :

- aucune branche d'activité n'apparaît comme un facteur favorisant l'insertion des jeunes sauf à citer dans le cas de Bamako, la branche « Activités des ménages employeurs de personnels domestiques ». Il semblerait que cette branche d'activité assure à une frange non négligeable de jeunes (5 à 8% des actifs) des conditions d'emploi relativement stables avec plus de 65% de salariés ;
- les branches « *Activités de fabrication* », « *Commerce de pièces de véhicules et réparations automobiles* » et « *Commerce de détail* » représentent ensemble, le groupe de facteurs favorisant principalement l'accès à un emploi sans présager des conditions de cet emploi. Il prend en compte les activités informelles de fabrication et de commerce. Une légère nuance discrimine toutefois les deux villes : à Bamako, rentrent dans cette catégorie, les activités de la branches B17 (*Autres activités des services collectifs et personnels*). A Cotonou, ce serait plutôt la branche 11 (*Transport, entreposage et communication*). Ces deux secteurs semblent donc constituer des spécificités propres à chacune des villes par rapport à l'activité des jeunes ;
- les branches B5 (*Production, distribution d'énergie électrique, de gaz et eau*) et B12 (*Activités d'intermédiations financières*) apparaissent comme des facteurs exposant au chômage ou à un emploi précaire. Le caractère a priori moderne de ces branches autorise à croire que c'est moins ces branches en elles mêmes que les emplois dans lesquels s'investissent les jeunes qui en font des facteurs exposant au chômage. C'est par exemple le cas avec les jeunes démarcheurs qu'emploient le plus souvent les compagnies d'assurance. En marge de ces deux branches, d'autres groupes de facteurs bien distincts exposant au chômage semblent caractériser la situation des jeunes à

Bamako et à Cotonou : A Bamako, ce groupe de facteurs spécifiques est composé des branches B1 (*Agriculture, chasse et sylviculture*), B2 (*Pêche*), B8 (*Commerce de gros et activités de services de gros*), B10 (*Hôtels et restaurants*) et B19 (*Activités des organisations internationales et des organismes extra-territoriaux*). Au contraire à Cotonou, ce facteur spécifique prend en compte les branches B3 (*Activités extractives*) et B13 (*Activités immobilières, location et activités de services aux entreprises*) ;

- la branche B15 (*Education*) semble représenter le seul facteur sélectif favorisant l'insertion des jeunes. Une spécificité au Mali viendrait de la prise en compte d'un secteur supplémentaire avec la branche B14 (*Activités des administrations publiques, de la défense et de la sécurité sociale obligatoire*).

A la suite des résultats ci-dessus présentés, on serait aussi tenté d'examiner l'intensité du lien entre le secteur d'activité et le statut salarial (salariné ou non salariné) des jeunes actifs occupés. On constate que le secteur d'activité détermine dans 44 à 61% des cas le statut salarial des jeunes actifs. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où la majorité des jeunes actifs occupés exercent dans des branches où sont développées des activités informelles. D'autre part, en examinant la question suivant les lieux, il apparaît que le pouvoir prédictif du secteur d'activité sur le statut salarial n'a pas significativement été modifié à Bamako selon les évaluations faites en 1996 et en 2001 (en passant respectivement de 35% à 31%). Au contraire, à Cotonou, cette relation s'est considérablement renforcée en passant de 3% environ à 30%. Le secteur d'activité dans lequel exercent les jeunes a donc une importante influence sur les conditions d'exercice de leur emploi.

En superposant les conclusions de l'examen de l'influence du secteur d'activité et de l'influence du diplôme sur l'insertion des jeunes, on peut envisager un examen de l'influence conjointe de ces deux variables sur l'insertion des jeunes. On cherchera ainsi, du point de vue de la classification par facteur retenue, une certaine adéquation entre le secteur d'activité dans lequel exercent les jeunes actifs et leur niveau de diplôme. Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- la branche B18 favorisant l'insertion des jeunes à Bamako, ne présuppose pas la détention d'un type donné de diplôme. On peut donc penser que cette activité pourrait concerner tous les jeunes indépendamment de leur niveau pour peu que les conditions de l'emploi soient intéressantes. Mais pour les jeunes diplômés qui seraient dans cette situation, il est très probable que cette situation ne soit que provisoire ;
- les facteurs favorisant principalement l'accès à un emploi concernent les branches B1, B2, B5, B8, B10, B12 et B19 (à Bamako) et B4, B7, B9 et B11 (à Cotonou) et sont investis essentiellement par les jeunes actifs justifiant de bas niveau de diplôme ;
- les facteurs exposant au chômage semblent accueillir la majorité des jeunes ne bénéficiant d'aucun diplôme ;
- les facteurs sélectifs favorisant l'insertion des jeunes concernent le plus souvent les secteurs administratifs (administration publique, santé, éducation). Il accueille le gros des jeunes diplômés.

Tableau 7 : Influence conjointe du diplôme et du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes

Facteurs d'influence	Éléments d'appréciation	Bamako	Cotonou
Facteurs favorisant l'insertion	Diplômes	-	-
	Branches	B18	-
Facteurs favorisant l'accès à un emploi	Diplômes	BD	BD
	Branches	B4-B7-B9-B17	B4-B7-B9-B11
Facteurs exposant au chômage ou à un emploi précaire/instable	Diplômes	SD	SD
	Branches	B1-B2-B5-B8-B10-B12-B19	B3-B5-B12-B13
Facteurs sélectif favorisant l'insertion	Diplômes	DI – HD	DI – HD
	Branches	B14 – B15	B15

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Les principaux enseignements par rapport à la détention du diplôme

L'examen de certaines corrélations va aider dans l'arbitrage à faire : Il a été montré qu'à Bamako, l'obtention d'un diplôme ne tend pas à réduire les risques de chômage. Ce constat semble aller de pair avec le fait que de moins en moins de jeunes poursuivent plus loin leurs études, ce qui explique la forte concentration au niveau des bas diplômes. L'examen de la situation à Cotonou a mis en évidence des conclusions contraires : l'obtention d'un diplôme semble favoriser l'accès à un emploi et ce constat reste cohérent en première approche avec celui caractérisant une augmentation tendancielle de la part relative des jeunes relativement plus diplômés. Mais ces différents résultats, examinés au regard des réalités économiques plus ou moins similaires que connaissent ces deux capitales, invitent à une autre conclusion : les jeunes de Cotonou seraient peut-être plus enclin à mieux se "débrouiller" pour intégrer le marché du travail que ceux de Bamako, certainement parce que l'économie béninoise offre un peu plus d'opportunités.

L'adéquation entre la formation initiale et la qualification pour l'emploi occupé est plus transparente dans le groupe des salariés, autrement dit, dans un cadre plus formel. Dans cette situation, le diplôme détermine entre 20 à 45% le statut salarial des jeunes actifs. Cette adéquation semble également être influencée par les exigences de l'offre de travail et aucun diplôme ne prédétermine systématiquement l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Par contre, la détention d'un diplôme intermédiaire ou d'un haut diplôme, soumet les candidats à une vive concurrence sur un marché du travail dont l'offre est de plus en plus restreinte et sélective. Les candidats ne bénéficiant d'aucun diplôme ou d'un bas diplôme sont le plus souvent exposés à des risques de chômage ou à exercer des emplois plus précaires.

Par rapport à l'influence du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes, il est ressorti que les secteurs administratifs (administration publique, santé, éducation) sont ceux qui favorisent une insertion sélective des jeunes diplômés aussi bien à Bamako qu'à Cotonou. Ces secteurs ont tendance à accueillir la majorité des jeunes diplômés.

III. Approche socio-économique de l'insertion des jeunes

Il s'agit ici, à partir de l'évolution de la population totale des jeunes de 15 à 34 ans (totale et actifs occupés), d'examiner l'influence de certains facteurs sur l'évolution du nombre d'actifs occupés entre 1996 et 2001 dans les deux capitales. Précisément, il s'agit de procéder à une évaluation de la part imputable à divers facteurs de variation dans l'évolution du nombre des jeunes actifs occupés entre 1996 et 2001 à Bamako et à Cotonou. L'on avait caractérisé précédemment une probable interaction entre la structure par âge des jeunes et le taux d'activité. L'on retient d'office ces deux facteurs comme ayant certainement influencer l'évolution du nombre d'actifs occupés. A ces deux facteurs, on associe aussi l'augmentation de la taille de la population totale des jeunes. L'évolution du nombre d'actifs occupés dans la population des jeunes pourrait être déterminée par l'action simultanée des trois facteurs suivants :

- *facteur taille* : la population totale des jeunes de 15 à 34 ans a augmenté de 37,5% à Bamako entre 1996 et 2001 et de 32,4% à Cotonou sur la même période. Cette variation de la population expliquerait une partie de l'accroissement du nombre des jeunes actifs occupés : si les structures (par âge et le taux d'activité) étaient restées constantes au cours de la période, le nombre d'actifs n'aurait augmenté dans chacune des villes étudiées que de l'ordre des valeurs observées pour le facteur population.
- *facteur âge* : la structure par âge de la population des jeunes s'est légèrement modifiée dans le sens d'un rajeunissement (voir Tableau 8 ou annexe 2.1). L'âge moyen des jeunes à Bamako est passé de 23,5 ans en 1996 à 23,3 ans en 2001, soit une légère baisse de 1%. A Cotonou, on obtient respectivement 23,5 ans et 23,4 ans, soit une baisse de 0,7%. Ce léger rajeunissement de la population des jeunes peut laisser croire à une entrée relativement plus précoce de ces derniers sur le marché du travail.
- *facteur activité* : les taux d'activité par âge à Bamako ont tous augmenté entre 1996 et 2001. A Cotonou, ils ont plutôt baissé dans le groupe d'âge des moins de 25 ans et augmenté chez les jeunes de 25 ans et plus. Ces évolutions du taux d'activité par âge ont certainement contribué à expliquer l'augmentation du nombre des actifs occupés dans les deux capitales.

L'ensemble des trois facteurs finalement retenus expliquerait donc la variation de 97,8% du nombre d'actifs occupés à Bamako et de 30,6% à Cotonou entre 1996 et 2001. Le problème se pose ici, d'isoler clairement la part de l'effet imputable à chaque facteur, de façon en à apprécier l'effet propre du taux d'activité. Pour apprécier le rôle et l'importance du diplôme, cette analyse a été conduite en faisant une discrimination par rapport au niveau du diplôme obtenu par les jeunes actifs.

Les principales conclusions de cette analyse extraites de l'annexe 2.5 sont les suivantes :

Les tendances communes :

Le facteur taille de la population apparaît totalement indépendant des autres facteurs et on observe une indépendance presque totale entre la structure par âge et le facteur activité au niveau des jeunes actifs ne justifiant d'aucun diplôme. Globalement, au niveau de l'ensemble des jeunes actifs, c'est le même constat qui est fait. Dans le groupe des jeunes

bénéficiant de diplômes intermédiaires ou de hauts diplômes, on constate une dépendance entre l'âge et le facteur activité, ces deux facteurs jouant en outre en sens opposé.

Les tendances spécifiques

Au niveau des jeunes justifiant d'un bas diplôme à Bamako, on observe que la corrélation entre les indices élémentaires des facteurs âge et activité est forte et positive, autrement dit, les jeunes de cette catégorie investissent assez vite le marché du travail. A Cotonou, l'interaction entre ces deux facteurs est certes très faible mais on constate qu'ils jouent au contraire en sens opposé, c'est à dire que les jeunes de cette catégorie investissent un peu plus tard que leurs confrères de Bamako le marché du travail.

Les faibles valeurs des effets d'interaction entre la structure par âge et le facteur activité confirme l'hypothèse d'une quasi indépendance entre les effets des différents facteurs. Ainsi, on retient des conclusions ci-dessus que l'indépendance des trois facteurs n'est admise qu'au niveau des jeunes actifs ne bénéficiant d'aucun diplôme à Bamako, les facteurs âge et activité jouant dans le même sens. A Cotonou, on observe une quasi indépendance entre les trois facteurs, principalement dans le groupe des jeunes ne bénéficiant d'aucun diplôme (avec une corrélation positive entre les indices élémentaires des facteurs âge et activité) et chez ceux justifiant d'un bas diplôme (avec plutôt une faible corrélation négative entre les indices élémentaires des principaux facteurs d'analyse). Dans tous les autres cas de figure, notamment chez les jeunes plus ou moins qualifiés (bénéficiant de diplôme intermédiaire ou de haut diplôme), on observe une liaison fonctionnelle entre le facteur âge et le facteur activité. Les effets fournis à ce niveau ont donc été ajustés pour refléter le mieux possible la situation souhaitable d'indépendance. A présent, il est donc possible d'interpréter de façon relativement plus "robuste" l'effet propre de l'accroissement du nombre d'actifs occupés pour chacun des groupes de jeunes jouissant d'un type donné de diplôme :

A Bamako : Globalement l'effet propre de l'accroissement du nombre d'actif occupé est en réalité évalué à 46,2%. L'effet net de la structure par âge est négatif sur le nombre d'actifs sur le marché du travail mais cette conclusion avait déjà été faite précédemment. Dans le groupe des jeunes ne justifiant d'aucun niveau de diplôme, l'effet propre de l'accroissement du nombre d'actifs entre 1996 et 2001 n'est évalué qu'à 8,5%, contre 178% chez les bas diplôme !! Cette augmentation du nombre d'actifs serait à attribuer au groupe des jeunes actifs occupés justifiant de bas niveau de diplôme. Dans le groupe des jeunes bénéficiant de diplômes intermédiaires, cet effet propre du taux d'activité est évalué à 5%. On constate plutôt une baisse de 21% dans le groupe des jeunes hautement diplômés. Avec cette dernière évolution, l'augmentation de la population totale des jeunes hautement diplômés vient confirmer l'idée d'un chômage de plus en plus croissant de ces derniers. Le léger rajeunissement des jeunes diplômés sur le marché du travail n'a eu aucune incidence positive sur leur embauche, ce qui est tout à fait normal, d'autres facteurs que l'âge guidant cette variable.

A Cotonou : l'effet propre du facteur activité a été globalement négatif sur l'accroissement du nombre de jeunes actifs occupés, en enregistrant une légère baisse de 0,9%. La baisse de l'effet net d'accroissement du nombre d'actifs occupés était donc masqué par une augmentation relativement importante de la population totale des jeunes. Cet effet net a été évalué à pratiquement 6% dans le dans le groupe des jeunes actifs n'ayant aucun diplôme. La situation des jeunes actifs plus ou moins diplômés s'est plutôt améliorée d'environ 4% alors que l'effet de l'accroissement de la population totale des

jeunes de cette catégorie est évalué à 437% !! Seul le facteur taille de la population a donc positivement affecté l'augmentation du nombre d'actifs occupés dans toutes les catégories de diplôme dont jouissent les jeunes actifs occupés à Cotonou.

IV. Les principaux enseignements

L'examen de l'indice élémentaire de population par rapport à l'indice du taux d'activité met en évidence des écarts d'ordre de grandeur relativement important, surtout dans le groupe des jeunes actifs plus ou moins diplômés. Il faut donc comprendre que l'accès de cette catégorie de jeunes au marché du travail est contraint par d'autres considérations, moins par le diplôme ou le secteur d'activité choisi. L'existence d'une économie marquée par des activités informelles ou moins bien structurées ne restitue pas bien l'importance et le rôle du diplôme. En effet, dans des cadres plus formels, il semble que le rôle et l'importance du diplôme est mieux valorisé et là, les candidats faiblement lotis du point de vue du diplôme sont confrontés à un risque plus grand de chômage ou de précarité dans l'emploi occupé. C'est dire que la valorisation du diplôme dans nos économies ira croissante avec leur modernisation. En attendant, le bénéfice de la détention du diplôme semble globalement assez marginal et surtout très orienté. La rationalité du diplôme semble mal s'accommoder de la logique et des impératifs des économies encore insuffisamment structurées. L'adéquation entre formation (diplôme perçu dans un sens plus large) et emploi reste un volet de la politique économique au niveau duquel d'importants efforts méritent d'être faits. Pour autant, dans le contexte actuel, les jeunes ont-ils intérêt à négliger l'école ? L'examen des effets conjoints du diplôme et du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes a montré que la détention d'un diplôme relativement élevé favorise une meilleure insertion sélective des jeunes sur marché du travail. Le caractère sélectif de l'insertion des jeunes plus ou diplômés vient du constat d'une concurrence vive entre les candidats plus ou moins diplômés sur le marché du travail pour une offre d'emplois qui reste encore assez faible. Au contraire, les bas niveaux de qualification des jeunes actifs leur facilitent certes l'accès à un emploi (du fait de leur disponibilité) mais sans aucune garantie des conditions d'exercice de cet emploi. Quant aux jeunes ne justifiant d'aucun diplôme, ils semblent avoir une plus forte propension à exercer dans des emplois précaires ou à vivre une situation de chômage. A la hiérarchie des diplômes semble donc bien correspondre une certaine hiérarchie d'insertion³. Le diplôme est donc malgré tout valorisé sur le marché du travail et son rôle et son importance sont très manifestes.

Conclusion

L'examen de l'insertion des jeunes actifs sur le marché du travail par rapport au type de diplôme obtenu a permis de conforter et de quantifier des conclusions qui ne sont pas toujours nouvelles. L'appréciation qu'on peut faire du rôle et de l'utilité du diplôme doit être nuancée suivant la piste d'analyse que l'on emprunte : dans les structures plus modernes, la hiérarchie des diplômes semble être positivement corrélée avec la hiérarchie des qualifications. Toutefois, on ne peut se prononcer sur le sens de la relation diplôme - niveau de revenu puisque l'enquête UEMOA 1996 n'avait pas saisi les revenus des actifs occupés. Au contraire, dans des structures moins bien structurées et notamment celles dont

³ Il faut cependant rappeler qu'il n'a pas été possible d'examiner si cette hiérarchie des diplômes suivait celle des revenus, autrement dit, si aux diplômes les plus élevés correspondaient les revenus les plus élevés.

les emplois proposés sont relativement précaires, il est difficile, voire peu évident d'établir une quelconque adéquation entre le diplôme et la qualification. En effet, en s'orientant (à tort ou à raison) vers des emplois relativement précaires, le bénéfice de la détention du diplôme peut-être marginal voire même nul, risquant de compromettre l'insertion des jeunes sur le marché du travail. La rationalité du diplôme s'accommoderait donc mal de la logique et des impératifs des activités insuffisamment structurées. Pour autant, et de façon globale, malgré le contexte économique actuel des villes ciblées, il semble qu'à la hiérarchie des diplômes semble correspondre une certaine hiérarchie de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cette dernière conclusion donne bien à l'école en général et au diplôme en particulier, toute son importance et il nous appartient tous, de véhiculer ce message auprès des jeunes.

Annexes méthodologiques et bibliographie

A1. Concepts et Indicateurs de mesure du bénéfice du diplôme sur le marché du travail

Pour examiner **l'intensité du lien entre diplôme et risque de chômage**, on peut calculer une statistique de dépendance caractérisant le tableau de contingence croisant les nomenclatures de diplômes et les deux statuts d'actifs (en emploi ou au chômage). On retient ainsi un indicateur dérivé du traditionnel « chi-deux » : le « V de Cramer », qui varie de 0 (indépendance) à 1 (liaison fonctionnelle). Cette statistique permet de comparer l'intensité de la liaison de deux variables qualitatives dans des tableaux de contingence d'effectifs différents.

L'intensité du lien entre diplôme et salaire (pour les actifs occupant un emploi salarié) est estimée à partir des coefficients de détermination (R^2) caractérisant les régressions du salaire net (en équivalent temps plein) sur les indicatrices de la détention des différents diplômes, une fois éliminées les observations des déciles extrêmes.

L'intensité du lien diplôme-qualification est évaluée à partir de la statistique « V de Cramer » caractérisant le tableau de contingence croisant les nomenclatures de diplômes et les catégories socioprofessionnelles. Le champ d'analyse a, par ailleurs été restreint aux seuls actifs occupant un emploi salarié, pour lesquels la nomenclature des catégories socioprofessionnelles peut-être plus facilement hiérarchisée.

A2. La mesure statistique du déclassement

Au difficultés pour cerner le concept de déclassement et ses facteurs explicatifs, correspondent des difficultés toutes aussi importantes pour quantifier le phénomène. La mesure du déclassement suppose en effet de pouvoir définir dans quel cas la formation initiale correspond ou non à la qualification requise dans l'emploi occupé, c'est à dire dans quel cas la relation formation-emploi peut-être considérée comme « normale ».

Pour mesurer statistiquement le déclassement, la démarche qui a été retenue part de l'examen empirique des tableaux de contingence, en croisant le type de diplôme obtenu avec la catégorie socio-professionnelle. En systématisant une telle approche, une analyse des écarts à l'indépendance (au sens du chi-deux) permet en effet d'établir simplement une table de correspondance diplôme-catégorie socio-professionnelle (csp). Celle-ci décrit la norme statistique du moment et permet de repérer, en fonction de celle-ci, les personnes « sur-diplômées » ou « sous-diplômées » par rapport au type d'emploi occupé, c'est à dire respectivement en situation de « déclassement » ou de « surclassement ».

Même s'il est vrai que l'approche a quelques insuffisances (dont l'instabilité dans le temps de la norme statistique ainsi définie) et poser des problèmes d'interprétation. Elle peut retracer l'évolution des qualifications requises par les nouveaux emplois au sein des différentes catégories socio-professionnelles. Elle peut également refléter une dévalorisation générale de la formation initiale, au sens de l'hypothèse d'inflation des diplômes. Dans ces conditions, il paraît délicat d'établir un indicateur de déclassement d'une années donnée en référence à celle d'une autre année, le risque étant de mal estimer l'ampleur du phénomène. D'un autre côté, l'évolution apparente de la norme statistique peut aussi traduire un fort développement des situations de déclassement, au point que l'anormal au sens « normatif » devienne « normal » au sens statistique. Ceci explique qu'il

existe bien un réel risque dans l'évaluation du phénomène en retenant cette approche. Malgré tout, nous l'avons retenu pour les besoins de l'étude.

Formalisation statistique de la mesure des classements atypiques

Soient X le niveau du diplôme et Y la catégorie socio-professionnelle, pouvant prendre respectivement les modalités X1,Xj,Xp et Y1.....Yj.....Yq.

Soient N l'effectif total Nij l'effectif du couple (Xi,Yj), Ni. et N.j les effectifs marginaux des modalités Xi et Yj.

Sous l'hypothèse d'indépendance entre X et Y, l'effectif théorique du couple (Xi,Yj) est

$$N^{*ij} = (Ni.*N.j)/N$$

Pour chaque case (i,j), on peut alors considérer en première approximation que la situation diplôme-csp est :

- « normale » si $N_{ij} > N^{*ij}$ (concordance fréquente entre les modalités Xi et Yj) ;
- « atypique » si $N_{ij} < N^{*ij}$ (concordance rare entre les modalités Xi et Yj). Dans ce deuxième cas, on examine si la situation « atypique » correspond à du « surclassement » ou à du « déclassement », en situant « hiérarchiquement » la case (i,j) par rapport aux cases (i,j') et (i',j) considérées comme « normales ».

A3. Bibliographie

Problèmes économique N° 2795

Mercredi 5 février 2003

La statistique descriptive avec le système SAS

INSEE Guides N° 1-2, Novembre 1995

Olivier Sautory

La consommation et l'emploi dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA :

Enquête sur les dépenses des ménages, 1996

Commission de l'UEMOA, décembre 1999

Economie et statistique

N° 287, 1995 – 7

INSEE

Economie et statistique : Bilan formation-emploi

N° 277/278, 1994 – 7/8

INSEE

Annexes statistiques

Annexe 0 : Statistiques sur la population totale de Bamako et de Cotonou

Villes	Années	Population totale	Population de 15 ans et plus	Population active	Effectif des actifs occupés	Effectifs des chômeurs
Bamako	1996	743 462	434 759	210 202	180 572	29 630
	2001	1 125 984	625 837	367 567	340 019	27 548
Cotonou	1996	629 820	377 930	253 975	235 377	18 598
	2001	797 311	508 080	347 211	326 874	20 337

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Annexe 2.1 : Evolution de l'âge moyen dans les populations des jeunes de 15 à 34 ans

Libellés	Ensemble		sans diplôme		bas diplôme		Diplôme intermédiaire		Haut diplôme	
	Population Totale	Actifs occupés	Population Totale	Actifs occupés	Population Totale	Actifs occupés	Population Totale	Actifs occupés	Population Totale	Actifs occupés
Mali										
Age moyen en 1996	23,5	26,1	22,4	24,9	22,9	27,6	26,9	29,7	29,9	30,5
Age moyen en 2001	23,3	25,3	23,9	25,9	21,7	24,8	24,4	27,8	27,9	29,6
Variation (%)	-1,0	-3,1	6,7	3,8	-5,3	-9,9	-9,4	-6,5	-6,8	-3,0
Bénin										
Age moyen en 1996	23,5	24,9	22,9	23,7	23,6	26,9	28,0	33,2	29,4	30,2
Age moyen en 2001	23,4	25,3	23,6	24,1	22,3	26,5	24,2	27,5	27,5	29,6
Variation (%)	-0,7	1,7	3,3	2,0	-5,3	-1,3	-13,8	-17,1	-6,7	-2,1

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Annexe 2.2 : Influence du diplôme sur l'insertion des jeunes

Facteurs d'influence	Éléments d'appréciation	Mali				Bénin			
		1996		2001		1996		2001	
Facteurs favorisant l'insertion	% de non salariés	-	-	-	-	-	-	-	-
	% Salariés	-	-	-	-	-	-	-	-
	% actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-
	Diplômes	-	-	-	-	-	-	-	-
Facteurs favorisant l'accès à un emploi	% de non salariés	53	68	85	74	88	75		
	% Salariés	47	32	15	26	42	25		
	% actifs occupés	44	53	50	48	49	43		
	Diplômes	BD	BD	SD	BD	SD	BD		
Facteurs exposant au chômage ou à un emploi précaire/instable	% de non salariés	79	82	59		-			
	% Salariés	21	18	41		-			
	% actifs occupés	46	38	1		-			
	Diplômes	SD	SD	HD		-			
Facteurs sélectif favorisant l'insertion	% de non salariés	24	27	47	26	-	33	11	
	% Salariés	76	73	53	74	100	67	89	
	% actifs occupés	5	5	5	4	1	3	5	
	Diplômes	DI	HD	DI	HD	DI	DI	HD	
Intensité du lien Diplôme statut salarial :	V de Cramer	0,362		0,272		0,187		0,435	
	Lambda asymétrique (Statut salarial Diplôme)	0,130		0,073		0,019		0,212	
	Lambda asymétrique (Diplôme Statut salarial)	0,212		0 000		0,099		0,096	

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

1. Nomenclature des diplômes : SD : Sans diplôme BD : Bas diplôme DI : Diplôme intermédiaire HD : Haut diplôme

2. Lecture : En 1996 et en 2001, aussi bien au Mali qu'au Bénin, le diplôme n'apparaît pas du tout comme un facteur déterminant l'insertion des jeunes. Toutefois, au Mali, l'obtention d'un diplôme de bas niveau permet à 44 à 53% de jeunes d'accéder à un emploi mais qui reste relativement précaire (avec 53 à 68% de non salariés). Au Mali, en 1996, globalement, le niveau de diplôme obtenu par les jeunes, explique environ 36% de situation salariale.

Annexe 2.3 : Examen de l'intensité du lien entre diplôme et catégorie socioprofessionnelle et caractérisation des classements atypiques

Catégories socio-professionnelles des jeunes actifs salariés	Mali						Bénin					
	1996			2001			1996			2001		
	Décla	Surcla	Atypique	Décla	Surcla	Atypique	Décla	Surcla	Atypique	Décla	Surcla	Atypique
Personnels de direction	0,0	58,5	58,5	7,0	54,3	61,2	0,0	80,1	80,1	4,6	0,0	4,6
Cadres supérieurs	0,0	17,9	17,9	0,0	1,3	1,3	0,0	100,0	100,0	0,0	1,7	1,7
Cadres moyens	5,9	6,8	12,7	0,0	2,6	2,6	25,9	0,0	25,9	0,0	33,2	33,2
Employés qualifiés	3,5	0,0	3,5	4,2	0,0	4,2	0,0	35,9	35,9	10,8	23,7	34,5
Manœuvres	51,9	0,0	51,9	0,0	0,0	0,0	51,8	0,0	51,8	39,3	0,0	39,3
Ensemble	6,6	6,7	13,3	2,6	12,8	15,4	10,3	30,9	41,2	5,3	14,3	19,6

Indicateur de l'intensité du lien <u>diplôme / CSP</u>	Mali		Bénin	
V de Cramer	0,426	0,473	0,440	0,431
Lambda asymétrique (Diplôme CSP)	0,124	0,141	0,021	0,245
Lambda asymétrique (CSP Diplôme)	0,203	0,152	0,034	0,097

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Nota : Décla : Taux de déclasserment

Surcla : Taux de surclassement

atypique : Pourcentage de classement atypique (statistiquement)

Lecture : En 1996 à Bamako, 58,5% des jeunes actifs occupés exercent comme personnels de direction alors qu'ils bénéficient d'un diplôme qui ne leur permet pas en principe d'accéder à cet emploi.

A Cotonou en 1996, 51,8% des jeunes actifs exercent comme manœuvres alors même que les diplômés qu'ils ont obtenus les prédisposent à un meilleur emploi.

Annexe 2.4 : Influence du secteur d'activité sur l'insertion des jeunes

Facteurs d'influence	Éléments d'appréciation	Mali										Bénin																																				
		1996					2001					1996				2001																																
Facteurs favorisant l'insertion	% de non salariés	35					32					21					-				-																											
	% Salariés	65					68					79					-				-																											
	% actifs occupés	8					5					3					-				-																											
	Secteurs d'activité	B11					B18					B18					-				-																											
Facteurs favorisant l'accès à un emploi	% de non salariés	77	78	92	88	79	98	81	61	84	94	88	67	93	62	92	84	86	92	63																												
	% Salariés	23	22	8	12	21	2	19	39	16	6	12	33	7	38	8	16	14	8	37																												
	% actifs occupés	22	7	29	8	10	40	5	7	16	27	7	5	22	8	24	6	7	37	10																												
	Secteurs d'activité	B4	B7	B9	B17	B4	B6	B7	B9	B17	B4	B7	B8	B9	B11	B4	B6	B7	B9	B11																												
Facteurs exposant au chômage ou à un emploi précaire/instable	% de non salariés	45	71	88	88	47	91	80	49	48	80	100	52	59	92	60	56	75	81	54																												
	% Salariés	55	29	12	12	53	9	20	51	52	20	0	48	41	8	40	44	25	19	46																												
	% actifs occupés	3	3	4	4	3	1	4	4	3	1	1	2	6	9	1	3	2	3	4																												
	Secteurs d'activité	B ⁽¹⁾	B1	B3	B8	B ⁽²⁾	B1	B8	B11	B ⁽³⁾	B1	B2	B10	B18	B17	B16	B13	B ⁽⁴⁾	B8	B13																												
Facteurs sélectif favorisant l'insertion	% de non salariés	33					8					10					6				13				23				44				8				9				23							
	% Salariés	67					92					90					94				87				77				56				92				91				77							
	% actifs occupés	1					4					3					3				3				1				4				4				4				2				2			
	Secteurs d'activité	B13					B14					B15					B14				B15				B16				B15				B14				B15				B16							
Intensité du lien secteur d'activité (R)- statut salarial (C):	V de Cramer	0,555					0,605					0,438					0,567																															
	Lambda asymétrique (C R)	0,347					0,312					0,029					0,299																															
	Lambda asymétrique (R C)	0,044					0,0301					0,021					0,013																															

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

1. Nomenclature des secteurs d'activité :

B1 : Agriculture, chasse sylviculture

B4 : Activités de fabrication

B7 : Commerce de pièces de pièces de véhicules et réparation

B10 : Hôtels et restaurants

B13 : Activités immobilières, location et activités de services aux entreprises

B16 : Santé et actions sociales

B18 : Activités des ménages employeurs de personnes domestiques

B⁽²⁾ : B2, B3, B5, B10, B12, B13, B19

B2 : Pêche

B5 : Production, distribution électrique, gaz, eau

B8 : Commerce de gros et activités de service de gros

B11 : Transport, entreposage et communication

B14 : Activités des administrations publiques, de défense et sécurité sociale

B17 : Autres activités des services collectifs et personnels

B19 : activités des organisations internationales et des organismes extra-territoriaux

B⁽³⁾ : B3, B5, B12, B14, B19

B3 : Activités extractives

B6 : Activités de construction

B9 : Commerces de détail

B12 : Activités d'intermédiations financières

B15 : Education

B⁽¹⁾ : B2, B5, B10, B12, B16, B19

B⁽⁴⁾ : B1, B2, B3, B5, B12, B19

2. Lecture : Les branches B13, B14 et B15 ont été identifiées en 1996 à Bamako comme des facteurs favorisant une insertion sélective des jeunes actifs occupés de 15 à 34 ans.

Annexe 2.5 : Examen de la part imputable à divers facteurs dans la variation totale du nombre des jeunes actifs occupés

Types d'indices (Années de base : Données de 1996)	Bamako					Cotonou				
	Ensemble	Aucun diplôme	Bas diplôme	Diplôme intermédiaire	Haut diplôme	Ensemble	Aucun diplôme	Bas diplôme	Diplôme intermédiaire	Haut diplôme
A. Les indices élémentaires										
I(P)	1,375	0,974	1,568	1,460	2,067	1,324	1,065	1,410	13,519	5,367
I(A)	0,982	1,000	1,000	0,950	0,892	1,000	1,000	1,000	0,545	0,666
I(T)	1,460	1,039	2,555	1,459	0,911	0,996	1,019	0,906	0,299	1,531
B. Les indices de groupes de facteurs										
Groupes de facteurs d'ordre 2										
I(P,A)	1,351	0,974	1,568	1,387	1,845	1,324	1,065	1,410	7,365	3,576
I(P,T)	2,008	1,012	4,007	2,131	1,883	1,318	1,085	1,277	4,044	8,214
I(A,T)	1,438	1,133	3,025	0,717	0,611	0,986	1,101	0,884	0,033	0,470
Groupe de facteurs d'ordre 3										
I(P,A,T)	1,978	1,104	4,743	1,047	1,263	1,306	1,173	1,247	0,441	2,525
C. Examen de l'indépendance entre A et T										
I(A,T)	1,438	1,133	3,025	0,717	0,611	0,986	1,101	0,884	0,033	0,470
I(A)*I(T)	1,435	1,039	2,555	1,385	0,813	0,996	1,019	0,906	0,163	1,020
D. Les indices conditionnels										
I(A/T)	0,985	1,090	1,184	0,492	0,671	0,991	1,081	0,977	0,109	0,307
I(T/A)	1,464	1,133	3,025	0,755	0,685	0,986	1,101	0,884	0,060	0,706
E. L'effet d'interaction entre A et T										
G(A,T)	0,003	0,090	0,184	-0,482	-0,248	-0,010	0,081	-0,023	-0,800	-0,539
F. Synthèse										
I* (A)	0,984	1,044	1,088	0,683	0,774	0,995	1,039	0,988	0,244	0,453
I* (T)	1,462	1,085	2,780	1,050	0,790	0,991	1,059	0,895	0,134	1,039
I(P)	1,375	0,974	1,568	1,460	2,067	1,324	1,065	1,410	13,519	5,367

Source des données : Enquêtes Uemoa 1996 et Enquête 1.2.3 2001

Nota : A : Facteur structure par âge de la population des jeunes

T : Facteur lié au taux d'activité

P : Facteur taille de la population